

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 27 (1956)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 5. Mai 1956

SOMMAIRE

Protection du gibier — Marché du travail
Assemblée générale de l'ADIJ — Chronique économique

Protection du gibier¹⁾

Un triste bilan

J'ai sous les yeux la statistique du gibier accidenté que le garde-chasse du petit district de Laupen a établie sur la base des avis reçus et contrôlés. Il ressort de ces derniers que 49 faons et 27 lièvres ont été tués presque uniquement par les faucheuses. Pendant la fenaison, des faisandeaux et des couvées de faisans, de perdrix, de cailles et d'oies sauvages ont été victimes des couteaux meurtriers des faucheuses. Plusieurs pontes purent heureusement être sauvées et couvées définitivement avec succès dans l'établissement de Eichholz.

La statistique ne mentionne pas le gibier accidenté d'une autre façon, et qui ne fut ni retrouvé ni annoncé. Si nous ajoutons le modeste pourcentage de 30 %, nous atteignons, pour le chevreuil par exemple, des chiffres dépassant ceux d'une période normale de chasse dans la même région. Un bien triste bilan en vérité !

Lorsqu'un jeune chevreuil se fait prendre et tuer par un chien, une vague d'indignation s'élève. Mais le massacre de centaines d'animaux dans l'espace de quelques semaines est considéré comme un fait découlant de circonstances inévitables auquel on ne peut rien changer, et l'on passe outre.

Quand je rapportai un faon auquel il manquait les deux pattes postérieures, je pus lire sur tous les visages des enfants l'expression de la pitié et du regret. Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas un moyen d'aider ces ravissants animaux et de les protéger durant la période de grande détresse. La jeunesse des écoles ne pourrait-elle pas être éduquée en vue de cet aide pratique au gibier ?

C'est dans l'action que se trouve la réponse. Des possibilités s'offrent toujours à nous. C'est pourquoi, tout au long de l'enseignement d'histoire naturelle prévu par le programme annuel, nous traitons du gibier le plus important. L'ampleur des observations, des expériences et, de plus, la mise à profit des importants résultats provenant des recherches de procédés modernes, forment une base sur laquelle on peut bâtir ce qui captive les élèves et leur laisse des impressions durables.

¹ La série d'articles que nous publions sur la protection du gibier nous a été remis par la Direction cantonale des forêts. Elle est destinée en premier lieu à notre jeunesse des écoles.